



Devis et factures urgent svp

Par **stefou27**, le **26/12/2009 à 18:00**

Bonjour, Mon terrassier a établi un devis pour mon assainissement sans clause particulière mentionnant un chiffrage avant passage de la CAN pouvant modifier en moins value ou plus value le prix de l'assainissement. Ce devis était de 6.207,24 € et il m'a envoyé une facture de 7.762,04 € mentionnant une pompe de relevage qui est venue se rajouter en plus value. Je n'ai signé aucun avant au devis initial. J'ai seulement réglé le prix du devis. Aujourd'hui il me demande la somme de 1.554,80 € en facture sur un devis que je n'ai jamais signé et me dit que si je ne paye pas il viendrait déterrer et récupérer la pompe. Que faire ? Suis-je en droit de refuser de payer ? A-t-il le droit de venir dans ma propriété reprendre cette pompe ? Merci pour votre aide, cdt.

Par **jeetendra**, le **27/12/2009 à 09:28**

[fluo]DGCCRF[/fluo]
BP 511
21, Rue de la Boule d'Or
79022 NIORT Cedex
Tél. 05 49 77 24 80
Bonjour, contactez la Dgccrf à Niort, ils tiennent des permanences juridiques à l'attention des consommateurs victimes de professionnels peu scrupuleux, ils vous aideront à solutionner votre problème, bonne fête de fin d'année à vous.

Par **stefou27**, le **27/12/2009 à 09:37**

Merci
Pour votre réponse je vais dès lundi après midi contacter ce service
encore merci et joyeuses fêtes de fin d'année